

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal se tiendra le **lundi 24 janvier 2022, à 20 h**, par visioconférence.

Cette séance extraordinaire a pour objet l'adoption du budget 2022.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget. »

Donné à Saint-Pascal, ce 10^e jour de janvier 2022.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA




Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 12 janvier 2022 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 10 janvier 2022.

Signé à Saint-Pascal, ce 10^e jour de janvier 2022.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

